

CONTRAT D'OBJECTIFS 2007 - 2009

Etat - Etablissement public du Parc national

B
I
L
A
N

2
0
0
9



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire



La Guadeloupe
Parc National

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. BILAN PAR DOMAINES D'ACTIVITE

1.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement.....	3
1.2. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager..	5
1.3. Participation à la recherche scientifique.....	8
1.4. Prestations de conseil, études et ingénierie.....	9
1.5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager.....	10
1.6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil.....	11
1.7. Prestations d'accueil et d'animation.....	13
1.8. Création de supports de communication et pédagogie	14
1.9. Management et soutien.....	15



Introduction

L'année 2009 a été une année historique pour le parc national de la Guadeloupe. En premier lieu parce que le parc national, créé le 20 février 1989, fêtait ses 20 ans. Mais aussi parce que le décret du 3 juin 2009¹ a profondément modifié sa configuration : un périmètre fortement élargi, une aire optimale d'adhésion passant de trois à vingt-et-une communes, de nouveaux espaces marins classés en cœurs de parc et une aire maritime adjacente constituant l'une des plus grandes aires marines protégées françaises.

Le Parc national de la Guadeloupe est à présent un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR et charte européenne du tourisme durable.

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui devra y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

L'établissement public du parc national est administré par un nouveau conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire et conseiller général de Goyave.

Le contrat d'objectifs 2007-2009 précise les objectifs que le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer souhaite voir poursuivis en priorité par l'établissement public du parc national ainsi que les moyens humains et financiers mis à sa disposition pour ce faire.

Le présent bilan présente les résultats obtenus pour l'année 2009, ainsi que les moyens mis en œuvre par l'établissement. Ce suivi des moyens s'appuie notamment sur l'outil de suivi du temps « GECO » déployé au parc depuis 2007.

¹ : Décret n°2009-614 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de la Guadeloupe aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006







1. Bilan par domaines d'activités

1.1. Surveillance du territoire et police de l'environnement





Il s'agit de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel des espaces dont la gestion du dispositif de protection (parc national, réserve naturelle, terrains du Conservatoire du littoral) est confiée à l'établissement.

Les atteintes les plus importantes proviennent :

-  des effets induits par le braconnage
-  des prélèvements illicites de végétaux en forêt
-  des constructions et travaux illicites sur le littoral
-  du non-respect des prescriptions édictées dans les autorisations accordées pour des activités, aménagements et travaux dans les espaces protégés.



La stratégie territoriale de surveillance que l'établissement développe est donc orientée selon quatre axes principaux :

-  la formation initiale et continue des agents assermentés et commissionnés,
-  la mise en œuvre de tournées de police par les agents au sein de l'établissement et en collaboration avec d'autres services (ONCFS, gendarmerie, etc.)
-  la lutte contre la pêche illicite et les constructions illicites sur le littoral dans le Grand cul-de-sac marin ;
-  l'élaboration puis la mise en œuvre d'une politique pénale en concertation avec les procureurs de la République de Basse-Terre et de Pointe à Pitre, et coordonnée par le Directeur régional de l'environnement.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Mettre en œuvre une stratégie territoriale de surveillance	Stratégie territoriale de surveillance formalisée	oui	oui
Élaborer et mettre en œuvre une politique pénale et un programme d'intervention de l'établissement en concertation avec les Parquets	Nombre de jours.homme de surveillance	1300	1260
	Politique pénale validée par les Parquets	oui	non







Commentaires:

Les tournées à caractère polyvalent sur le terrain constituent l'essentiel des activités des agents techniques du Parc national de la Guadeloupe. La surveillance a été maintenue en 2009 à un niveau élevé : en tout, les tournées des agents ont représenté 1 260 jours de présence. Pour la première fois, les agents, après avoir été formés et équipés, ont pu mener des opérations de police de l'environnement dotés de l'armement réglementaire.

En terme de police sur le milieu terrestre, la priorité a été donnée à la lutte contre le braconnage, la destruction et le prélèvement de végétaux ainsi qu'à la pêche illégale en rivière. 9 procès-verbaux ont été dressés.

En mer, l'activité de surveillance et de police a conduit à établir :

-  4 procès verbaux et 17 avertissements pour pêche interdite ;
-  1 procès verbal pour abandon d'objet (épave) ;
-  41 avertissements pour pratique du scooter des mers ;
-  5 avertissement pour stationnement sur l'ilet Carénage en période interdite.

Par ailleurs, 17 boîtes à crabes ont été détruites ainsi que 2 casiers et 2 filets.

La stratégie territoriale d'intervention a fait l'objet d'un important travail, notamment pour intégrer les nouveaux territoires de compétence de l'établissement. Le document est à présent finalisé et permet de cadrer les priorités de chaque secteur, en zone cœur et en aire optimale d'adhésion.

Un document de politique pénale a également été préparé et proposé au Parquet mais il n'a pu être validé faute de réponse.

1.2. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

Pour assurer avec efficacité la mission de préservation dont il a la charge et préparer dans les meilleures conditions l'élaboration de la future charte du parc national, l'établissement doit disposer des connaissances les plus avancées sur le patrimoine. Les écosystèmes des territoires concernés par le parc national sont insuffisamment connus, il faut y poursuivre les inventaires biologiques et l'étude de leur fonctionnement écologique.

Les bases de données répondent aux nécessités de la gestion assurée par l'établissement (gestion de la fréquentation par exemple) et aux attentes de nos partenaires et de la tutelle.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Constituer un outil de collecte, gestion et valorisation des données recueillies par l'établissement, sous forme de tableaux de bords couplés à un SIG	Transmission des tableaux actualisés à Parcs nationaux de France	oui	oui










Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Assurer le recueil régulier des connaissances relatives au patrimoine naturel du parc et de la baie du Grand cul-de-sac	Taux d'actualisation ou de mise à jour des tableaux de bords (%)	40	40



Commentaires:

5

En 2009, le suivi des milieux terrestres par les équipes de l'établissement a notamment concerné :

-  l'atlas de l'avifaune, une enquête continue sur la répartition des espèces d'oiseaux dans le Parc National, initiée en 2005 ;
-  l'indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » : afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place pour le suivi d'un indice kilométrique. Les premiers résultats seront obtenus en 2010 ;
-  l'étude sur les oiseaux endémiques des Petites Antilles résidant en Guadeloupe : cette étude, pilotée par l'ONCFS à l'échelle du département, a conduit à définir 450 « points d'écoute » dans la zone cœur du parc national, entièrement pris en charge par les agents de l'établissement ;
-  l'étude sur le raton-laveur : pour étudier la répartition spatiale de l'espèce, son abondance mais aussi son impact sur les écosystèmes naturels et les activités humaines, l'établissement a mis en place une étude, en partenariat avec l'ONCFS. En 2009, les travaux ont surtout permis de mettre au point la technique de capture.
-  le suivi des espèces invasives : un inventaire du pin Caraïbe sur la Traversée a été réalisé, ainsi qu'un premier recensement des touffes de bambou présentes sur la route du Carbet dans la zone cœur du parc national. Les travaux seront poursuivis en 2010.
-  la mise en place d'un réseau de placettes forestières : 6 emplacements ont été retenus et matérialisés sur le terrain et parmi ceux ci, 2 ont fait l'objet d'une installation complète du dispositif de suivi.
-  Inventaire et suivi des orchidées : environ 300 fiches d'observation d'orchidées ont été remplies en 2009 par les agents de l'établissement.





Quant au Grand Cul-de-Sac Marin, les principaux suivis effectués en 2009 sont les suivants :

-  suivi des sternes sur le banc de sable des îlets Carénage. Les comptages sont réalisés pendant la période de reproduction, du 1^{er} mai au 31 août. Au total, 18 journées ont été consacrées à ce suivi : 30 sternes de dougall ; 43 sternes caugek ; 7 sternes royales et 7 sternes des Petites Antilles ont été contactées.
-  suivi des pontes de tortues imbriquées sur l'îlet Fajou. Un protocole de comptage de traces permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 94 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées en 2009. En outre a été mis en place en 2009 un suivi des pontes de nuit, qui s'inscrit également dans le plan de restauration des tortues



marines des Antilles françaises. Cette étude est pilotée par l'association Kap Natirel pour le Parc National de la Guadeloupe.






-  protocole « Scuba Tortues marines » : dans le cadre du réseau tortues marines, l'établissement assure la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin.
-  suivi de l'écosystème forêt marécageuse : l'établissement participe à une étude visant à améliorer la connaissance de la biologie du *Pterocarpus officinalis* 30 sorties ont été consacrées à cette étude.
-  suivi de l'écosystème récifal : ce suivi est réalisé en plongée sous-marine au niveau de trois stations installés à 10m de profondeur (Passe à Colas, proximité de l'îlet Fajou et Port-Louis).
-  suivi de l'écosystème des Herbiers de Phanérogames marines : ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Phanérogames marines. Pour l'année 2009, une campagne a été réalisée et a permis de recenser 75 oursins blancs, 25 lambis et 7 étoiles de mer.

La construction des premières briques du tableau de bord sur le patrimoine par Parcs Nationaux de France a conduit l'établissement à transmettre les données sur patrimoine du parc national de la Guadeloupe.



1.3. Participation à la recherche scientifique

La participation à la recherche scientifique de l'établissement s'envisage à plusieurs niveaux :





-  Offrir un cadre privilégié à des recherches fondamentales sur les écosystèmes non perturbés.
-  Orienter les travaux de recherche sur des problématiques de gestion soulevées par le gestionnaire
-  Participer à l'observation de la dynamique des espèces et habitats.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Favoriser les études scientifiques menées dans l'espace parc et dans la RN du GCS, dans les <u>domaines prioritaires</u> de l'Etablissement et du MEDD	Nombre de rapports ou publications concernant le territoire géré par l'Etablissement	8	8
	Nombre de contrats de recherche en cours sur le territoire géré par l'Etablissement	8	9




Commentaires:

Plusieurs études et travaux scientifiques ont été menés sur le territoire du parc national en 2009.

Sur la partie terrestre, une série d'études commanditées par l'établissement ont été réceptionnées, dont notamment :

-  une étude de la structure des peuplements d'oiseaux du cœur forestier en fonction des unités écologiques ;
-  un rapport sur la prospection et la détermination de la flore des lichens dans le cœur du parc national ;
-  une étude de suivi de la cicatrisation de la trace de la deuxième chute du Carbet ;
-  une étude des chauves souris du cœur du parc national (AFSA).

Et en ce qui concerne le milieu marin :

-  le deuxième rapport intermédiaire de la thèse sur *Pterocarpus officinalis* - Jonathan MIGEOT ;
-  le rapport final sur la population nicheuse de sternes dans le Grand Cul-de-Sac Marin ainsi que l'étude sur le régime alimentaire des sternes ;
-  une thèse «Ichtyofaune des mangroves aux Antilles : influence des variables du milieu et approche isotopique des réseaux trophiques» - Amandine VASLET ;





une thèse « Contaminations organique et inorganique du sédiment des mangroves côtières de Guadeloupe: biodisponibilité et effets induits sur l'huître de palétuvier (*Crassostrea rhizophorae*) » - Gaëlle RAMDINE ;

1.4. Prestations de conseil, étude et ingénierie

Le développement durable d'un territoire résulte de la conjonction des activités de toute nature de tous les acteurs qui y interviennent. L'établissement public du parc national de la Guadeloupe a vocation à être un centre de ressources à la disposition des acteurs.

A cet effet :



il fournit une offre de conseils et d'expertise auprès des acteurs du territoire afin qu'ils puissent accorder leurs activités avec les grands principes du développement durable,



il s'implique activement dans la planification du développement des territoires sur lesquels il intervient,



il réalise des actions ou des programmes particuliers susceptibles de favoriser les choix économiques en faveur du développement durable.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Contribuer aux politiques de planification et de gestion des territoires	Rédaction du plan de gestion de la réserve de biosphère	Oui	non
Développer les prestations d'expertise et de conseil aux collectivités et socio-professionnels	Nombre de productions écrites produites par l'établissement (avis, expertises, etc.)	Plus de 10	34
	Nombre de programmes ou d'opérations assistés par l'établissement	Plus de 20	7
Gérer les milieux aquatiques dans le cadre d'une approche systémique, notamment en appui aux programmes mis en œuvre par la MISE	Nombre de contributions de l'établissement à des expertises	3	3

Commentaires :

Les travaux d'élaboration de la charte du parc national, bien qu'ayant pris du retard en raison du contexte social de début d'année, ont fortement mobilisé les équipes. En tout, ce sont plus de 50 réunions de concertation qui ont été menées avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, associations, socioprofessionnel ou institutions.

Les travaux ont porté principalement sur la poursuite de la concertation au sein des groupes de travail thématiques, l'organisation de 2 journées de solidarité territoriale ainsi que des rencontres bilatérales dans l'ensemble de l'aire optimale d'adhésion. Au travers de ces rencontres, des avancées importantes ont notamment été réalisées sur les thématiques de l'agriculture, de la pêche et des activités nautiques dans le nouveau cœur de Pigeon et dans la baie du Grand Cul de Sac Marin.



Par ailleurs, les journées de solidarité territoriale organisées au Lamentin en juin 2009 et à Goyave en novembre ont permis de présenter la démarche « Charte » et la réforme du parc national de la Guadeloupe au grand public, d'informer la population sur le projet de réintroduction du lamantin, et de collecter des éléments de définition du caractère du parc national de la Guadeloupe.

Le plan de gestion de la réserve de biosphère n'a pas été finalisé en 2009 afin d'être calé par la suite avec le calendrier d'élaboration de la charte.

Les projets soutenus et assistés par l'établissement sont moins nombreux que les années précédents en raison de la fin du programme LEADER. En 2009, il s'agissait principalement des dossiers liés à la marque de confiance du parc national.

Les productions écrites ont quant à elles connu une forte inflation, en raison notamment des projets sur la nouvelle aire optimale d'adhésion sur lesquels l'établissement est régulièrement consulté pour avis (SDAGE, projet d'unité de traitement des déchets ménagers « Valorgabar », aménagements forestiers, champs photovoltaïque...)

1.5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

L'établissement public du parc national de la Guadeloupe est gestionnaire d'espaces naturels au sein desquels les interventions humaines sont particulièrement faibles, exceptés dans les sites fréquentés par les visiteurs.


Les principes de gestion développés et mis en œuvre sur la quasi-totalité de ces espaces préconisent la «non intervention». Les interventions sur les milieux naturels (génie écologique) y sont de ce fait peu importantes. Elles sont limitées à résorber quelques «points noirs» paysagers : site de la Citerne, du Morne à Louis par exemple.

Il n'en est pas de même en périphérie des espaces protégés, au sein de l'aire optimale d'adhésion, où l'anthropisation a très sensiblement modifié la physionomie des espaces naturels ou sub-naturels. La préservation du patrimoine naturel et de sa biodiversité exige généralement des interventions pour maintenir les milieux à un stade déterminé jugé optimal, ou pour réhabiliter des milieux dégradés.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Appuyer les opérations de sauvegarde et de restauration du patrimoine	Nombre de sites ayant fait l'objet d'une action de restauration ou de réhabilitation	7	9

Commentaire:

Plusieurs opérations de restauration du patrimoine naturel ont été menées en 2009. On retiendra notamment :

-  La poursuite de l'opération d'aménagement du Morne à Louis, avec un objectif de réhabilitation paysagère important ;



- ❁ La finalisation de l'aménagement de l'aire de pique-nique de Corossol, qui a intégré une opération de restauration et de protection du milieu ;
- ❁ Plusieurs opérations de destruction et nettoyage d'anciens camp de chasse en zone forestière.

1.6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil



La conservation des espaces naturels confiés à l'établissement prend tout son sens avec leur découverte par le plus grand nombre, dans un département très touristique où les distances restent assez limitées. Cette découverte ne doit cependant pas menacer la conservation des patrimoines concernés.

De ce fait, l'établissement aménage et gère une «infrastructure» d'accueil du public pour éviter les atteintes irréversibles au patrimoine naturel tout en offrant les conditions optimales de découverte aux visiteurs.








Aire de Pique nique de Corossol



Les grands sites

Les sites les plus fréquentés (les grands sites du parc national) font l'objet de programmes globaux d'aménagement particuliers :

-  aménagement de l'aire d'accès aux Chutes du Carbet
-  aménagement des sites de la route de La Traversée (engagement des premières réalisations)
-  aménagement du site de la Soufrière (redémarrage des réflexions)
-  rénovation des aires de pique-nique ;
-  site de la Grivelière.

L'infrastructure d'accueil


Un réseau de sentiers appelés « traces » en Guadeloupe, et quelques équipements particuliers permettent la découverte de la zone forestière, du littoral et de la baie du Grand cul-de-sac. Les interventions de l'établissement relèvent généralement de l'entretien et du nettoyage. Les programmes d'équipements et les gros chantiers de rénovation font l'objet d'opérations spécifiques.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Aménager cinq grands sites touristiques	Nombre de grands sites aménagés (ou en cours)	2	1
Assurer l'entretien des petites infrastructures d'accueil sur les sites du parc et du Grand cul-de-sac marin	Nombre de sites et aires de pique nique entretenus	15	15
	Longueurs de traces entretenues (en % du programme prévu au Programme d'Aménagement)	80	80

Commentaires:

Un dispositif «d'écompteurs» permet une évaluation fiable de la fréquentation des sites terrestres et sentiers du parc national. En 2009, la fréquentation sur les sentiers du Parc est estimée à 422 961 visiteurs. La baisse globale de 12% environ par rapport à 2008 s'explique par la grève générale qui a paralysé la Guadeloupe pendant 40 jours, et la baisse de la fréquentation touristique qui s'en est suivie. Au niveau marin, la fréquentation des îlets pigeon est estimée à 100 000 visiteurs.

D'une manière générale, les travaux d'aménagement menés par l'établissement ont connu un retard non négligeable dû au contexte social du début d'année. On notera l'avancement des deux projets suivants :

-  Aire de pique nique de Corossol : les travaux de réaménagement ont été réceptionnés et l'aire de pique nique a été rendue aux visiteurs du Parc. Cette opération d'un montant de 726.686€ est cofinancée dans le cadre du Programme opérationnel avec



des fonds de l'Union européenne (40%), du Conseil régional (16%) et du Conseil général de la Guadeloupe (23%).



Morne à Louis : la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Morne à Louis en intégrant l'accessibilité handicapé s'est poursuivie en 2009 et le projet a été présenté au conseil scientifique du Parc où il a obtenu un avis favorable. Ce projet bénéficie du soutien financier de la société d'assurance GMF.

Concernant le massif de la Soufrière, l'établissement a participé aux travaux d'études pilotés par le Conseil régional pour envisager la mise en place de moyens d'accès alternatifs à la voiture individuelle.

En 2009, une convention a été signée entre le Parc national, l'Office national des forêts et le Conseil général, qui définit notamment l'organisation des tâches dans les domaines de l'accueil du public et de l'entretien des sentiers dans le cœur du Parc.

Un nouveau dispositif a été mis en place en 2009 avec la création d'une équipe de trois agents dédiée à l'entretien des sentiers, et une autre de quatre agents pour l'entretien des sites d'accueil et aires de pique nique. L'établissement a consacré 400 jours agent à l'entretien des quelques 42 kilomètre de sentiers dont il a la charge, et 500 jours agent à l'entretien des 15 sites répertoriés. Il a également investi 108 535 euros dans des travaux de remise en état des sentiers suivants : sentier de la Mamelle de Petit-Bourg, sentier de la Mamelle de Pigeon, sentier du Galion, sentier des chutes de Moreau, et la trace des Vallées de Grand Rivière/Beaugendre.

1.7. Prestations d'accueil et d'animation

La conservation du patrimoine naturel comme son ouverture au public s'accompagnent de démarches pédagogiques visant à le sensibiliser.



L'accueil des visiteurs

Les visiteurs des espaces naturels protégés sont généralement demandeurs de rencontres avec leurs gestionnaires. De ce fait, l'établissement met en place sur certains sites un dispositif d'accueil des visiteurs.

Les interventions pédagogiques

L'établissement public du parc national de la Guadeloupe met l'accent et la priorité en matière de pédagogie sur les scolaires. Dans le cadre d'une convention avec le Rectorat, il soutient une dizaine de «Projet d'Action Educative» (PAE) chaque année. Une convention signée début 2007 permet d'identifier des projets sur le thème du lamantin.



L'absence de «maisons du parc» ne dynamise pas les actions de l'établissement en matière de pédagogie et d'accueil. Il convient de maintenir un fort potentiel d'accueil sur les sites naturels où les visiteurs sont en attente d'information et d'accompagnement de la part de l'établissement.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Développer les actions pédagogiques de l'Etablissement	Nombre de scolaires touchés	2 000	4050
Assurer un accueil suffisant des visiteurs sur les sites	Nombre de lieux d'accueil des visiteurs sur site	2	2
	Proportion de visiteurs touchés sur ces sites (%)	50	68

Commentaires:

En application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Pour l'année 2009, les 3 PAE dans lesquels l'établissement est impliqué auront touché 97 classes et 2 300 élèves. Les interventions ponctuelles des agents de l'établissement ont quant à elle permis de sensibiliser environ 1750 élèves.




En terme d'accueil du public, le nombre de visiteurs ayant bénéficié d'un accueil sur les sites du Carbet et de la maison de la Forêt est de 89 651 sur les 136 939 visiteurs qui sont venus sur ces sites (soit 65%).

Pour sa troisième édition, le programme de découverte nature mené par l'établissement, « La nature s'ouvre à vous » s'est déroulé du 11 Juillet au 16 août 2009. Il aura duré cinq semaines consécutives comme en 2008. Quatre saisonniers ont été recrutés en renfort de l'équipe. Les activités étaient gratuites et à destination d'un public local afin de mieux connaître la diversité de la nature guadeloupéenne. Au total, 177 animations se sont tenues sur les sites dont 81 organisées directement par l'établissement. Le public était largement présent : 22 344 participants.

Enfin, tout au long de l'année, des animations dans le cadre des 20 ans du Parc intitulées « Un dimanche au Parc » ont été organisées. Les gardes moniteurs de tous les secteurs ont partagé avec le public une matinée de travail sur le terrain.

1.8. Création de supports de communication et de pédagogie

On distingue classiquement dans un établissement comme un parc national :

-  la communication externe, relative aux territoires et aux patrimoines dont la conservation lui est confiée,
-  la communication institutionnelle, relative à l'établissement proprement dit et à ses activités,
-  la communication interne dont la qualité influe sur les conditions générales de travail des agents.



Ces différentes formes de communication s'appuient sur différents supports et font l'objet d'un «plan de communication».

Les supports de communication externe

Les compétences des équipes de l'établissement public du parc national de la Guadeloupe sont sollicitées par ses partenaires locaux ou nationaux pour contribuer à des actions, opérations, supports ou programmes de communication faisant référence au moins partiellement au patrimoine naturel du Massif de la Soufrière ou du Grand cul-de-sac marin: salons de l'environnement, raids, fêtes locales... L'établissement répond généralement et dans la limite de ses moyens à ces sollicitations. Elles représentent néanmoins une fraction non négligeable du temps disponible des agents compétents concernés.

Les supports de communication institutionnelle

L'établissement se fait connaître et fait connaître ses activités : site Internet, reportages, stands dans les salons, expositions, congrès, conférences, constituent autant de supports de communication qui contribuent à faire reconnaître la compétence de ses équipes et à développer la notoriété du parc. Les «relations publiques» de l'établissement, notamment sa représentation à travers des stands dans un certain nombre de manifestations locales contribuent à forger cette notoriété.

Les support de communication interne.

Le bon fonctionnement de l'établissement exige une circulation de l'information et la possibilité d'échanges fructueux et aisés au sein et entre les équipes.

L'établissement a formalisé comme prévu en 2007, un plan de communication sur trois ans distinguant trois volets: externe, institutionnelle et interne, ainsi que par public (information institutionnelle, pédagogique, touristique).

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Produire les supports adaptés à la stratégie de communication de l'Etablissement	Nombre de citations favorables dans les médias	30	77
Mettre en place et gérer les outils de la communication interne	Diffusion et mise à jour régulière des informations sur l'Intranet	oui	oui

Commentaires:

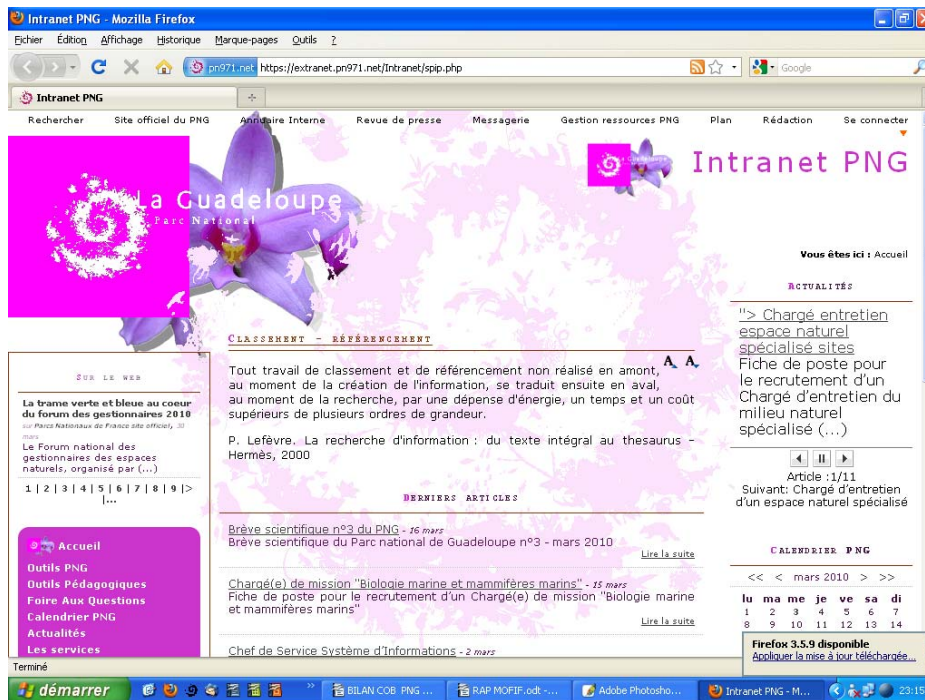
En terme d'outils pédagogiques, 2 livres ont été publiés en 2009. Un espace dédié à ces outils a été ouvert sur le site Intranet de l'établissement.

La valorisation des travaux scientifiques s'est également développée avec les mise en service d'une rubrique d'actualités scientifiques sur le site Internet de l'établissement et la publication d'une brève scientifique par voie électronique (2 numéros).

L'année 2009, avec le lancement des travaux de la charte, a été riche en actions de communications. L'établissement a participé à 22 émissions radiophoniques ou télévisées (interviews, débats,...).

Un nouveau site Intranet doté de fonctionnalités avancées a été mis en place en 2009 et facilité aujourd'hui le travail en interne.





Page d'accueil site intranet

1.9. Management et soutien

Les moyens matériels

Les locaux. La précarité de l'occupation de certains locaux, leur fonctionnalité peu satisfaisante et l'insalubrité de plusieurs d'entre-eux conduisent à préparer la construction d'un nouveau siège pour l'établissement public. L'implantation du secteur de la Soufrière sera analysée en fonction de celle du siège. A moyen terme, une amélioration sensible de l'implantation des secteurs de la Traversée et du Grand cul-de-sac sera recherchée. Dans le cadre du contrat d'objectifs 2007-2009, la construction du nouveau siège de l'établissement public du parc national de la Guadeloupe est prévue.

Les matériels. Le fonctionnement de l'établissement exige des moyens matériels (véhicules, bureaux, etc.) classiques, mais adaptés aux conditions climatiques tropicales. Les interventions en milieu marin exigent des moyens particuliers coûteux tant à l'acquisition qu'à l'entretien : matériels de plongée, embarcations, remorques et véhicules tracteurs, appontements, balises marines, mouillages, etc. L'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces moyens matériels fait l'objet de démarches d'éco-responsabilité.

Les ressources humaines




Dans le cadre de la réforme, les agents de l'établissement doivent être préparés aux changements qui s'opèrent (élargissement des compétences et du champ d'intervention de l'établissement public, etc.) et à la réalisation de la charte. De même, ils doivent bénéficier d'un encadrement de haut niveau, tant en ce qui concerne les conditions d'hygiène et de sécurité, qu'en ce qui concerne le référencement «environnemental»

Le soutien que l'Etablissement apporte à l'Amicale du personnel renforce leur rôle dans la cohésion sociale de l'équipe de l'établissement public. La gestion de plus de 60 ETPT nécessite des moyens administratifs adaptés. La mutualisation de certaines charges au travers de «Parcs nationaux de France» permet à l'établissement public du parc national de la Guadeloupe d'améliorer ses performances en matière de gestion des conventions et de comptabilité analytique.



Les relations extérieures de l'Établissement

L'établissement public met en œuvre et participe à des programmes de coopération et d'échanges internationaux notamment au sein de la Caraïbe en liaison avec le département international du MEDD. Trois axes seront privilégiés :

-  les alliances à long terme, comme pour le lamantin avec des espaces protégés de la Caraïbe ;
-  la valorisation des expériences, plus ponctuelle, entre des espaces protégés tropicaux ;
-  la participation aux réseaux internationaux tels CAR SPAW, MAB, EUROPARC, etc.

Il participe également activement à la politique nationale des établissements publics gestionnaires de parcs nationaux français (PNF, etc.).

Le fonctionnement de l'établissement

Le fonctionnement d'un établissement public de l'Etat répond à des règles précises. Conseil d'Administration, conseil scientifique, conseil économique, social et culturel ou comité technique paritaire doivent pouvoir se réunir avec la fréquence optimale. Les instances internes de coordination (comité de direction, réunions de secteurs et de services, etc.) sont également nécessaires pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	
		Prévu 2009	Réalisé 2009
Mettre en œuvre une démarche d'écoresponsabilité (management environnemental) et la faire partager par les agents	Taux de déchets produits par l'établissement faisant l'objet d'un traitement dans une filière agréé (%)	50	40
Préparer les agents à la réforme des parcs et à la réalisation de la Charte	Nombre de jours de formation et sensibilisation des agents (jours agents)	300	155
Mettre en place une comptabilité analytique	Comptabilité analytique opérationnelle	oui	oui
Développer les relations internationales au sein de la Caraïbe	Nombre de participations de l'établissement à des réunions supranationales	8	7
Concevoir en collaboration, avec PNF, une base de données relationnelles et un SIG communs aux parcs nationaux	Taux de transfert ou de saisie des données dans la nouvelle base relationnelle	100	non

Commentaires:

L'année 2009, avec le lancement des travaux de la charte, a été riche en actions de communications. L'établissement a participé à 22 émissions radiophoniques ou télévisées (interviews, débats,...).

En terme de moyens, l'établissement est doté d'un système d'information géographique moderne qui offre des outils performants (GPS, cartographie, bases de données, documents, ...). Le SIG est partie prenante des réseaux locaux (club SIG971) et nationaux (PNF). Un nouveau site Intranet doté de fonctionnalités avancées a été mis en place en 2009 et facilité aujourd'hui le travail en interne.



Le projet de nouveau siège HQE de l'établissement a pris du retard en début d'année en raison des mouvements sociaux, et le marché de travaux ne pourra être passé qu'en début 2010. Il devrait permettre la finalisation du projet 18 mois plus tard, soit en fin d'année 2012. Ce projet permettra de disposer d'un bâtiment à énergie positive, multifonctionnel et d'unité de lieu pour le sud Basse-Terre.




Dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national, 2 journées de cohésion interne ont été organisées afin de mobiliser au mieux les équipes sur ce projet structurant.

En termes d'effectifs, le plafond d'emploi était en 2009 de 62 ETPT, dont 57 ont été effectivement travaillés compte tenu des vacances de postes. L'établissement a en outre bénéficié des compétences de 5 Volontaires civils à l'aide technique (VCAT).

Des assemblées générales du personnel se sont tenues le vendredi 10 juillet et mardi 15 septembre 2009. Le Comité technique paritaire central s'est réuni le 19 mai, le Comité d'hygiène et de sécurité le 2 juillet. La commission consultative paritaire des personnels contractuels a été installée le 18 juin 2009.

Le conseil d'administration a été recomposé suite à la parution du décret du 3 juin. La réunion d'installation s'est tenue le 10 juillet et a permis la réélection à sa présidence de M. Ferdy LOUISY. Le conseil s'est ensuite réuni les 17 septembre et 13 novembre.

Le projet de réintroduction du lamantin est le support d'un programme de coopération internationale. Ainsi en 2009, les missions suivantes ont été effectuées :

-  participation à la Conférence internationale pour la conservation des Siréniens à Atlanta
-  mission en Floride au centre de soins pour lamantins du Lowry Park Zoo ainsi qu'au Mote Marine Laboratory et au Mote Aquarium
-  mission au Mexique et au Belize, afin de nouer des relations avec la communauté scientifique, les instances nationales et les acteurs sociaux, d'établir un projet régional pour la conservation du lamantin et de préparer les conditions préalables à tout prélèvement d'animaux dans une population.



En outre, d'autres projets de coopération ont été menés. Une mission s'est effectuée à Cuba sur le thème de l'éducation environnementale avec échange d'expériences. Deux scientifiques cubains ont été accueillis par l'établissement pour la réalisation d'un inventaire des spongiaires en Guadeloupe, en partenariat avec l'UAG. L'établissement a également participé à un colloque sur les parcs nationaux à Haïti, à l'invitation du gouvernement haïtien.

Le CAR-SPAW, organe du PNUE, a été rattaché en 2009 à l'établissement qui en assure désormais le portage administratif.

L'établissement a continué d'être présent de manière active au sein des réseaux nationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent au conseil des rivages français d'Amérique à Saint-Martin, à l'assemblée générale de Réserves Naturelles de France à Divonnes les Bains ainsi qu'au forum des aires marines protégées à Niolon.

Au total, le contrat d'objectifs a été respecté pour l'année 2008.

Le président du conseil
d'administration

Ferdy LOUISY

Le Directeur

Denis GIROU

